

L'église Saint-Louis de Précy (Cher)

dossier ECCLESIA novembre 1991

REPRODUCTION INTERDITE

L'association pour le développement de la recherche historique et archéologique appliquée à l'animation culturelle en Région Centre (A.S.D.R.A., Université F. Rabelais)

Président : Monsieur Bernard Chevalier, professeur d'histoire médiévale,

professeur d'histoire Madame Cointet, Vice-présidente

contemporaine,

Secrétaire et trésorière : Madame Bourin, professeur d'histoire médiévale,

Responsable du projet ECCLESIA : Nicolas Huron.

Les membres de l'A.S.D.R.A. adressent leurs remerciements à la Municipalité de Précy au personnel de la Mairie,

au Conseil Général du Cher,

à l'entreprise TOUBUREAU,

au personnel des Archives Départementales du Cher,

Sans l'aide desquels cette étude et la soirée-conférence ECCLESIA, du samedi 7 décembre 1991 à la salle des fêtes de Précy, n'aurait pas pu voir le jour.

Introduction.

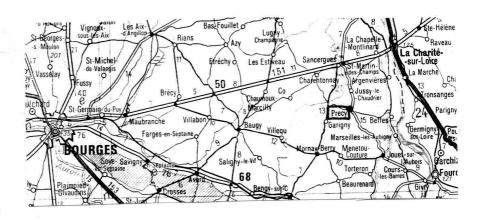
Le projet ECCLESIA à pour but de réaliser, en collaboration avec la municipalité, une étude sur l'église de la commune, afin d'organiser une soirée-conférence sur l'histoire et l'architecture de l'église, où sont exposés les résultats de la recherche. Le projet ECCLESIA a aussi pour but d'offrir à des étudiants historiens de l'Université, l'opportunité de pouvoir s'exprimer devant un public autre qu'une salle de cours, afin de mieux se former aux métiers vers lesquels leur spécialisation va les mener. Il permet également aux étudiants de disposer d'un matériel documentaire important, tant en diapositives, qu'en documentation.

Ce dossier est celui de la conférence du 7 décembre 1991 sur l'église Saint-Louis de Précy. A travers lui, nous espérons que que vous découvrirez un peu mieux l'histoire du bourg de Précy.

Localisation

Département du Cher Arrondissement de Bourges Canton de Sancergues

Diocèse de Bourges Archiprêtré de Montfaucon (commune de Villelquiers)



Ech. 1/500 000

Les premiers temps de l'église Saint-Louis

Les premières mentions écrites de l'église de Precy

La première mention de l'église de Précy apparaît dans un texte datant de 1260, et conservé aux archives départementales du Cher dans le fond du chapitre Saint-Cyr de Sancergues (). Il s'agit d'un échange entre Pierre de Mornay, chevalier, seigneur de Précy, et Guillaume, chapelain de l'église de Précy, "Guillermus, capellenus de Preciaco". Cet échange fut fait pour l'utilité et l'amélioration de l'église de Précy. Le chapelain cèda au seigneur une ouche située près de la grange dudit chapelain, et près du chemin qui traverse le bourg en passant devant l'église de Précy, "ecclesia de Preciaco". Le seigneur céda au chapelain, une autre ouche située dans la "villa" de Précy, derrière la dite grange, près de la vigne dudit chapelain, et près de l'ouche et maison d'Eudes Forestier et Renaud Mausivet. Cet échange avait été fait sans doute pour faire un regroupement de propriété.

En septembre 1261, Pierre de Mornay, chevalier, donna à Guillaume Loers, prêtre, chapelain de Précy, l'ouche située à Précy ("Preciaco"), près de la grange du chapelain de Précy, et près de l'ouche d'Hugues Forestier, d'autre part, et près de la voie publique qui est devant l'église et près de la voie qui va de l'église à la maison du chapelain. Cette ouche était celle échangée l'année précédente. Guillaume et ses héritiers, devaient rendre au seigneur 12 deniers de cens, et instituer une vicairie dans l'église de Précy, car l'ouche était donnée au vicaire qui desservirait la vicairie.

Saint Louis

Fils de Louis VIII le Lion, petit fils de Philippe Auguste, il naquit à Poissy en 1214. Il fut roi de France de 1226 à 1270. Il régna effectivement à partir de 1242, à la fin de la régence de sa mère, Blanche de Castille. Il fit la septième croisade en égypte, prit Damiette en 1249, mais fut vaincu et fait prisonnier à Mansourah en 1250. Libéré contre rançon, il passa quatre ans en Syrie.

En Chrétien accompli, il fut soucieux de faire régner la justice mais aussi d'accroître l'autorité royale, faisant faire des enquêtes sur l'administration des baillis et sénéchaux, confiant à des légistes le soin de rendre la justice à la cour, développant la juridiction d'appel. Il interdit les guerres privées, les tournois et le duel judiciaire. Il ordonna que la monnaie royale eut cours dans tout le royaume. Il fit construire la Sainte-Chapelle (1248), fonda l'hospice des Quinze-Vingts (1254) et confirma la fondation de la Sorbonne. La France, où enseignèrent saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Albert le Grand, Roger Bacon, Siger de Brabant, connut alors un grand rayonnement intellectuel, artistique et moral. De toute l'Europe chrétienne, on sollicitait l'arbitrage du roi de France dans les conflits.

^{1:11} G 87.

Louis IX mourut, en 1270, de la peste lors de la huitième croisade, entreprise dans l'espoir de convertir le sultan de Tunisie.

Il fut canonisé par Boniface VIII en 1297. Il est le seul roi de France a avoir reçu ce privilège.

Les premières églises de Precy

Y avait-il déjà une église à Précy avant 1260 ? Cela est fort probable, mais seules des fouilles archéologiques dans l'église pourraient résoudre valablement une telle question. Cependant, certains éléments plaident en faveur d'une relative ancienneté de cette église : la grande différence de niveau entre le sol de l'église, réhaussé de 65 cm au XIX° siècle, et le sol extérieur fortement déblayé également au XIX° siècle. Cette différence de niveau est due à l'entassement des corps autour de l'église dans le cimetière.

Le sol de l'église Saint-Louis a probablement encore beaucoup de choses à nous apprendre sur l'histoire du bourg de Précy.

L'église de 1260, n'était sans doute pas placée sous le vocable de Saint-Louis, et il est difficile de savoir sous quel vocable elle était placée.

C'est probablement à la suite de la reconstruction du choeur que l'église changea de vocable pour celui de Saint-Louis, lors de la consécration du nouvel autel.

Le patron de la paroisse

Le pouillé de l'archevêché de Bourges nous apprend que le desservant de l'église de Précy était, au XIV° siècle, un chapelain : "cappelanus de Preci" en 1327, "capellanus de Pretiaco" en 1351. L'église était située dans l'archiprêtré de Montfaucon (aujourd'hui Villequiers, canton de Baugy).

La paroisse avait pour patron l'infirmier du prieuré de la Charité-sur-Loire, prieur de Berry, "infirmarius prioratus de Charitate et prior de Berriaco".

Ce personnage nomma le desservant de Précy, jusqu'à la Révolution. Le prieur de Berry était lui-même nommé par le prieur de la Charité.

L'église de Berry et ses dépendances avait été données à l'abbaye de St-Sulpice de Bourges par Charles le Chauve en 856. l'archevêque Richard I l'usurpa, mais son neveu la restitua à l'abbaye de Bourges, et la possession fut confirmée par le pape en 1163. Un prieuré fut fondé en ce lieu, et fut uni à l'infirmerie de la Charité-sur-Loire. en 1228, nous trouvons, un certain Garnier, dans les fonctions de prieur de Berry, et d'infirmier de la Charité : "Garnius prior de Campo-Froaudi de Berriaco et infirmarius Caritatis" (2).

Il ne reste plus trace de l'ancienne église. Les habitants eurent l'autorisation de la démolir en 1764. Il n'en restait, en 1791, que quelques débris. Le bâtiment du prieuré subsiste encore à Berry.

Précy, n'était pas la seule paroisse sous la dépendance du prieur de Berry, il y avait également : Osmery, Ourouer-les-Bourdelins, Sévry, Montfaucon (aujourd'hui Villequiers) et Berry.

^{2 :} Arch de St-Sulpice, prieuré de Soutrin, Arch. Dép. 18 : 4 H 762.

Les reconstructeurs du choeur

La reconstruction du choeur était à la charge des gros décimateurs de la paroisse, c'est à dire des gens qui prélevaient la dîme. Le seigneur de Précy, le prieur de Berry, et le chapelain, prélevait chacun un tiers de la dîme de la paroisse de Précy. Ce sont ces trois personnes qui financèrent la reconstruction du choeur à la fin du XIII° siècle. Cette reconstruction s'est donc faite probablement sous l'impulsion de Pierre de Mornay ou de l'un de ces proches successeurs à la tête de la seigneurie de Précy. Pierre de Mornay, apparaît comme seigneur en 1261. En 1311, c'est Jean de Mornay, qui porte le titre de seigneur de Précy.

Le choeur de la fin du XIII° siècle

Le choeur reconstruit à la fin du XIII° siècle, se compose de de deux travées voûtées de voûtes en pierres. La clef de la voûte de la travée du fond du sanctuaire est décorée d'un écusson porté par deux lions et timbré d'un heaume, chargé d'un chevron de gueules accosté de trois trèfles, 2, 1. Cet écusson ne semble pas contemporain de la construction du choeur, mais semble un rajout postérieur (XVI° s.).

Les nervures des voûtes reposent sur des culots décorés de fougères. Sur deux des culots est sculpté un visage. Un de ces personnages est couvert d'un heaume à nasal.

Le choeur s'ouvre sur la nef par un grand arc en plein-cintre reposant de chaque côté sur une colonne engagée à chapiteau sculpté de fougères.

Précisons que le sol du choeur était à l'origine au moins 65 cm plus bas qu'aujourd'hui, ce qui explique l'impression de peu de hauteur sous voûte.

Les nervures des voûtes sont contrebutées à l'extérieur par huit contreforts. deux de ces contreforts ont servi d'appui aux murs de la chapelle sud et ont été noyés dans la maçonnerie.

Le choeur était éclairé, avant la construction de la chapelle sud, par cinq baies à meneau : deux pour éclairer chacune des travées et une dans le fond du choeur. Chacune d'elle se compose de deux lancettes surmontées d'une rosace quadrilobée.

L'extérieur du choeur, est ceinturé complétement d'un bandeau. La corniche des murs latéraux est décorée de modillons taillés.

En tant que seigneur haut justicier, les seigneurs de Précy avaient le droit d'apposer leurs armes dans ce choeur.

La chapelle des seigneurs de Précy

La chapelle des seigneurs de Précy est une construction postérieure au choeur. Nous pensons qu'il faut placer cette construction à la fin du XV° siècle, ou au début du XVI° siècle. Il s'agit d'une construction assez simple, couverte d'une voûte en berceau brisé dont l'axe est perpendiculaire à l'église. Pour renforcer le mur sud de la chapelle, celui-ci a été prolongé de



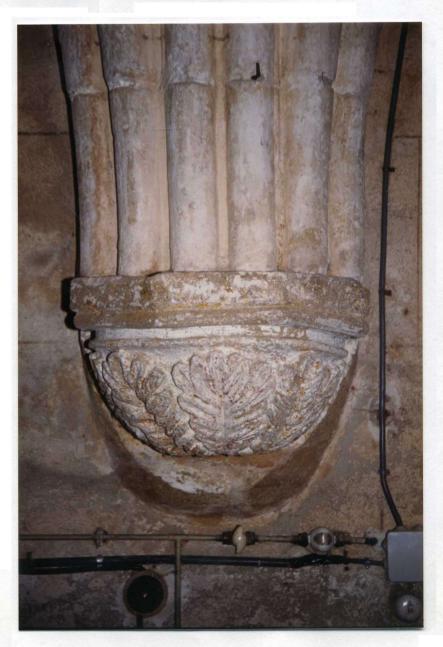
Le choeur

(fin XIII° siècle)





Culots des voûtes du choeur



chaque côté, au nord, comme au sud, par un contrefort. Une petite fenêtre légèrement brisée s'ouvre dans ce mur sud.

Précisons que le sol de la chapelle était à l'origine au moins 65 cm plus bas qu'aujourd'hui, ce qui explique l'impression de peu de hauteur sous voûte.

Cette chapelle s'ouvrait autrefois sur le choeur par un grand arc, aujourd'hui muré. On accédait dans cette chapelle par une porte ouverte dans le mur ouest. La porte actuelle est bien à l'emplacement de l'ancienne mais a été presqu'entièrement restaurée au XIX° siècle.

Les murs latéraux nord et sud, sont surmontés d'une corniche à modillons taillés. Les deux angles de la chapelle et du choeur, sont protégés partiellement de l'écoulement par une gargouille sculptée d'un visage.

Cette chapelle était probablement dès sa construction placée sous le vocable de la Vierge. Les membres de la famille des seigneurs de Précy pouvaient s'y faire enterrer. Il pouvait y apposer leurs armes et une litre funéraire, c'est à dire une bande noire qui ceinturait la chapelle à l'intérieur. Buhot de Kersers nous rapporte que cette bande noire était encore visible vers le milieu du XIX° siècle, et qu'elle était armoirée.

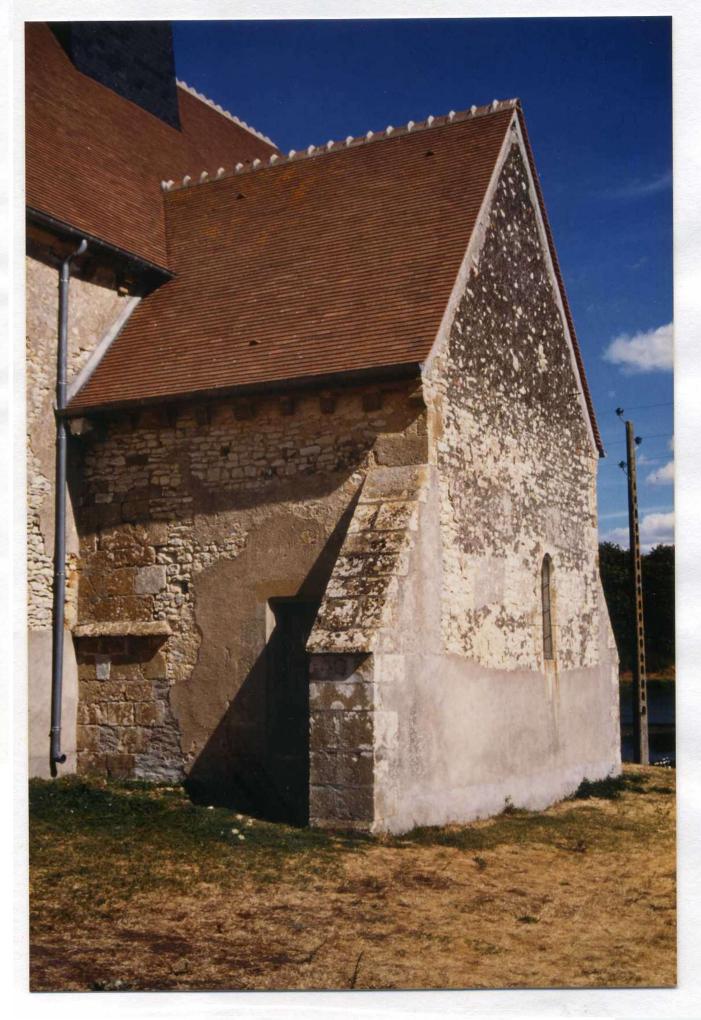
L'entretien de cette chapelle, construite par les seigneur de Précy, était, bien sûr, à la charge de ces derniers.

Les seigneurs de Précy

- 1332 : Pierre de Beaumont, sieur du Coudray, sieur de Précy, mais en partie, car Jeanne de Mornay, dame de Précy en 1327 épousa Louis de Sancerre, et lui porta la seigneurie de Précy qui passa à leur fils Louis de Sancerre, dit Carbonel, puis à Louis de Sancerre le Connétable.
- Isabeau de Sancerre, porta Précy et Menetou-Salon à Arnoul de Bonnay, dont elle fut veuve en 1383-1389. Elle eut pour fils Robert de Bonnay.
 - 1428-1454 : Pierre de Bonnay
 - 1474 : Jean de Bonnay
 - 1492, 1500 : Pépin de Bonnay
 - 1542 : Gilbert de Bonnay.

La seigneurie était sans doute possédé en coprpriété car dans le courant du XVI° siècle, nous trouvons :

- 1503 : la comtesse de Boulogne et d'Auvergne, dame de la Ferté-Chaudron et dame de Précy
 - Pierre et Jean de la Buxière, seigneurs de Précy, en 1543, 1550, 1561.
- Gabrielle de Buxière, fille de Jean, épouse d'abord de Denis Hurault, puis de Charles de Mehun, dit de la Ferté, en 1564.
- Louis de Barville, veuf de feu Anne Hurault, et Anne de Mehun, épouse de Fournier de Charry.
- En 1617, nous trouvons Antoine d'Estrappes, puis Jean d'Estrappes en 1640. La seigneurie passa ensuite à Léonard d'Estrappes qui eut probablement, la terre de Sancergues, par héritage de Léonard d'Estrappes, archevêque d'Auch, et qui obtînt en 1658 et 1661, l'érection de ces terres réunies en marquisat. C'est ce personnage qui fit reconstruire la chapelle du château de Précy en 1666. C'est sans doute à lui qu'il faut attribuer la construction du château.
- 1676 : sa veuve, Jacqueline Bouchu, rachèta la seigneurie des héritiers de son mari. Elle en fit hommage en 1707 et mourut en 1713.



La chapelle des seigneurs de Précy

- Marie-Elisabeth Bouchu, épouse du comte de Tessé, vendit, en 1716, cette terre à Charles-Bonaventure Quentin de Richebourg.
- Charlotte Quentin de Richebourg, épouse d'Arnault de la Briffe, puis à Charles Arnault de la Briffe, qui émigra pendant la Révolution.

La cloche du XVI° siècle

La cloche conservée dans le clocher de l'église de Précy porte l'inscription : "SANCTE APER ORA PRO NOBIS - 1583", c'est à dire saint Appert, priez pour nous, 1583. Elle est donc de la fin du XVI° siècle. Elle pèse environ 150 Kg.

Les travaux de la nef aux XV°-XVII° siècle

Une date est gravée sur le milieu d'un des entraits de la nef : 1608. L'autre côté est gravée du monogramme du Christ : IHS.

Il peut s'agir là de la date de grands travaux de restauration ou même de reconstruction de la nef. En effet, si l'on s'en tient à la porte principale, aux trois niches qui la surmontent de chaque côté, cette construction semble du XVII° siècle (Précisons que la porte principale a été réhaussée au XIX° siècle d'environ 65 cm).

Cependant, si l'on considère ce que l'on peut voir de la porte bouchée du mur nord de la nef, qui semble être surmontée d'un linteau décoré d'une accolade, et si l'on considère les deux fenêtres bouchées des murs latéraux de la nef, nous devons plutôt attribuer cette construction à la fin du XV° siècle ou au début du XVI° siècle.

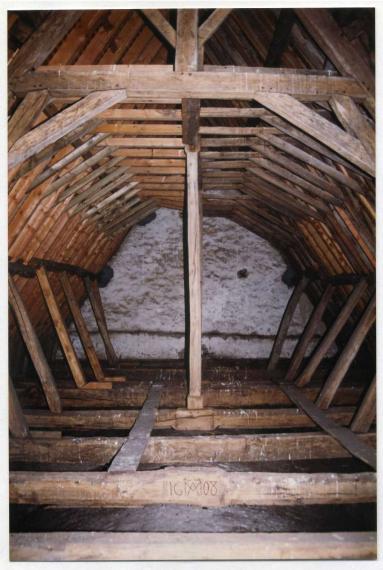
C'est cette dernière hypothèse que nous retiendrons pour cette étude. La nef aurait été reconstruite vers la fin du XV° siècle, ou au début du XVI° siècle (porte latérale, fenêtres latérales). Elle fut en grande partie restaurée au début du XVII° siècle (porte principale surmontée de trois niches, charpente...)

Précisons que le sol de la nef était à l'origine au moins 65 cm plus bas qu'aujourd'hui, ce qui explique l'impression de peu de hauteur sous voûte. Les voûtes ont été rajoutées au XIX° siècle. La nef était sans doute à l'origine dépourvue de plafond ou de voûte en lambris. Elle était probablement simplement couverte d'une charpente apparente. Un plafond plat en lambris semble avoir rajouté au XVIII° siècle.

Nous trouvons une inscription portant la date de 1629. Cette inscription scellée dans la base du mur sud de la nef est actuellement presque complètement recouverte de ciment. On croit reconnaître un écusson, portant notamment un coeur. Il serait intéressant de dégager délicatement cette pierre.

Notons également que le bénitier en marbre porte la date du "8ème avril 1651", et les initiales "Mre F A", c'est à dire sans doute *"messire François Alaphilippe"* (3).

^{3 :} Arch. Dép. 18 : 201 G 1 : dans une transaction du 6 septembre 1649, le curé de Précy porte ce nom.



La charpente de la nef



Entrait de 1608

Le porche et la sacristie

Un porche en charpente protégeant l'entrée principale refaite, et une sacristie ont été construit au XVII° siècle. Le porche porte le nom, dans les registre paroissiaux de "chapiteau", il s'agissait d'un lieu de sépulture comme le cimetière qui entourait l'église. Le porche en charpente a été remplacé au XIX° siècle par un abri en maçonnerie. Nous savons donc peu de choses à son sujet. Le nom de "chapiteau" nous indique peut-être que ce porche avait une toiture en pavillon.

La sacristie était située dans l'angle formé dans le coin sud-est par la chapelle et par le choeur de l'église. Nous avons peu de renseignements sur cet édifice détruit au XIX° siècle.

Vie et gestion de la paroisse XVI°-XVIII° siècle

Les curés de Précy

- En 1597 : Claude Dupain.
- av. 1681 à 1729 : François Raimbault.
- d'août 1729 à 1767 : Mornier.
- de septembre 1767 à 1772 : Dugenne,
- de 1772 à 1778 : Douesgue (résignation du 9 décembre 1778).
- du 9 décembre 1778 au 12 juillet 1792 : Jourdain. - du 26 juillet 1792 au 22 novembre 1792 : Lelardeux.
- au 22 novembre 1792 : Bougeret.

Les biens de la cure

La cure de Précy possédait peu de biens, essentiellement un pré situé dans la paroisse de Garigny. Ce n'était pas le curé qui s'occupait de l'exploitation de ce pré, il cédait cette exploitation à un fermier moyennant un loyer annuel.

Exemple:

- Le 17 septembre 1768, messire Claude François Dugenne, curé, bailla pour 9 ans, à Louis Tixerat, laboureur demeurant au bourg et paroisse de Garigny, une pièce de pré appelé les Marest de Champ Léger appartenant à la cure de Précy, assis et situé dans la paroisse de Garigny, contenant un petit charroi de foin. Ce pré jouxtait de toutes parts les prés de Louis Tixerat, preneur. Ce bail fut consenti moyennant un loyer de 10 livres payables à la saint-Martin d'Hyver. L'acte fut passé au bourg de Précy, en la maison curiale, devant Louis Siméon Douesgue, notaire (4).

A la veille de la Révolution, les biens de la cure se composaient de :

"la cure : bâtiments à l'usage du titulaire : 50 livres.

- petit clos de 2 fortes boisselées : 3 livres.
- 1 boisselée de jardin : 3 livres.
- 9 boisselées ou 2 arpents de terre : 6 livres.
- grosses et menues dîmes anciennes : 428 livres.
- dîmes novales : 120 livres.
- dîme de lainage et de charnage : 60 livres.
- gros de 45 boisseaux de froment et autant de marsèche : 148 livres.
- fondation en argent : 25 livres (voir fondation de la chapelle du château de Précy)".

^{4 :} Arch. Dép. 18 : 201 G 1.

Sail au Brofit de eux gui fesprefenter lettren Verron Michel Sagnough Depreste avout in Barlement Sailly des Phalellenge & marguirate De Sanurgue, Saint Martinder shampor Bion, le fouderay, It deppendance, Salut fearow-Paisons que Barderant Louis Simeon Rouesque-Notaire la la shatellenge It marquirate dudit forunque Bruy, Saint martin der flamps, Sion le fouderay. onte de Sancerre la deprendance Stej stre fure dela Baroi sedudit Brey y demeurant, wel de Son Bon gre spanche A libre Vollonte fam un my fontrainte à Vollontairement deconnuite me de fait par ces prefenter Econnois voividonne atiltre de forme pour yen, la piren la blesolie napareile

Bail d'un pré appartenant à la cure : 17 septembre 1768 (Archives départementales du Cher : 201 G 1)

Les dîmes de la cure

La cure possédait le tiers de la dîme de la paroisse. En 1597, le curé de Précy, Claude Dupain, revendiqua la totalité des dîmes perçues par le fermier des dîmes de la seigneurie de Précy, Charles Merlet le jeune. Par une sentence du 27 avril 1597, le curé renonça à ses prétentions, mais conservait, comme auparavant, le tiers des dîmes de blé, poix, fèves et chanvre (les deux autres tiers étaient partagés par moitié entre le seigneur de Précy et le prieur de Berry, infirmier de la Charité), et la moitié des dîmes de charnage et de lainage de la paroisse (l'autre moitié était possédée par le seigneur de Précy) (6). En 1597, le seigneur de Précy, était François de Charry, écuyer, seigneur de Vuez, et de la tierce partie de la seigneurie de Précy, à cause de damoiselle Anne de Mehun, son épouse, et haute et puissante dame Louise de Harville, dame de Vilbray, veuve de haut et puissant seigneur, messire Anne Hurault, chevalier, seigneur baron d'Huriel, au nom et comme tuteur des enfants dudit défunt et d'elle, seigneurs de deux autres tiers de la seigneurie de Précy (7).

Le prélèvement de cet impôt était également cédé à bail par les curés.

Exemple (8):

- Le 18 mars 1768, devant le notaire tabellion de la commanderie des Bordes, paroisse de Jussy, résidant en la ville de Nevers, Messire Claude François Dugenne, bailla pour 3 ou 6 ans, à Edme Daligny, manoeuvre, et Michel Pivet, meunier demeurant paroisse de Précy, le tiers de la dîme de la paroisse de Précy, qui dépendait de la cure, c'est à dire "du dixmes de la tous blé, poids, fèves, et autres légumes appelée le Grand Dixme de Précy". Les deux autres tiers des dîmes appartenaient pour moitié au seigneur de Précy, et pour moitié au prieur de Berry.

Le curé se réservait toutes les novales de la paroisse de Précy (dîme sur des terres nouvellement défrichées), et le gros qui lui était payé par le sieur prieur de Berry.

La dîme était déposée dans la grange commune à ce destiné pour être entassée, battue et partagée entre tous les codécimateurs à la manière accoutumée.

Le curé se réservait cent "faits" de pailles pour sa maison et ses bestiaux, soit 50 "faits" de paille de froment, et 50 moitié marséche, moitié avoine.

Le bail fut passé moyennant 100 boisseaux froment, 70 boisseaux de seigle ou métail, 100 boisseaux marséche, et 100 boisseaux d'avoine, le tout mesure de la Charité.

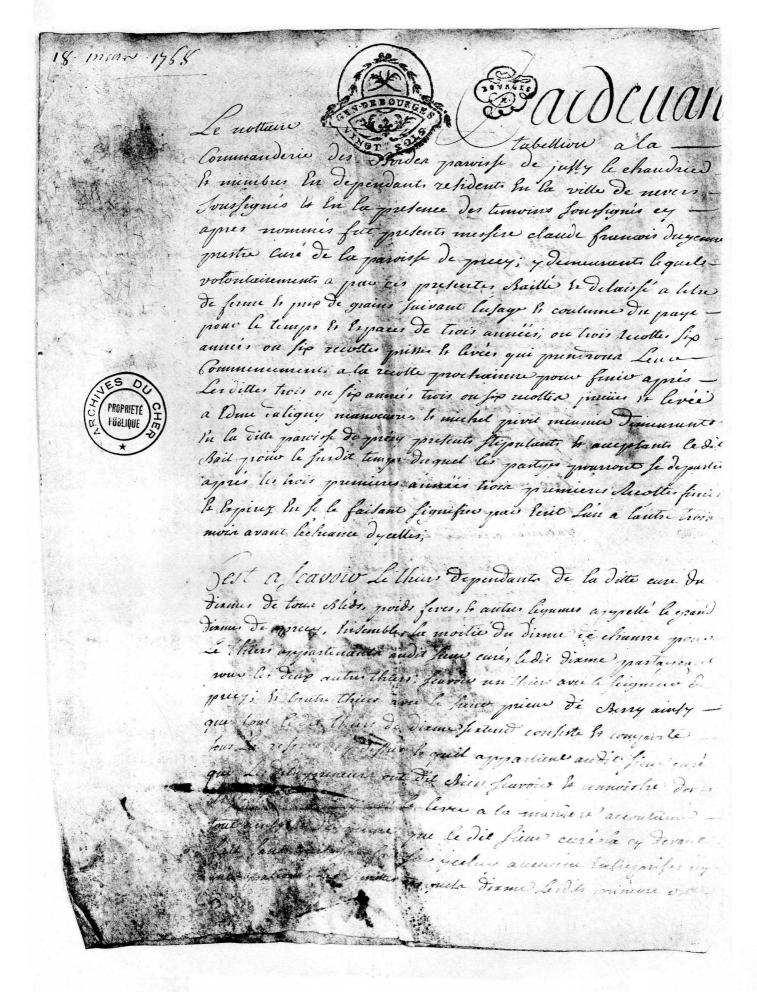
- Le 21 juin 1684, devant Etienne Bruzet, notaire de Sancergues, à Précy, messire François Raimbault, curé de Précy, bailla à Jacques Roquelle,

^{5 :} Voir Gandilhon : Cahiers de doléances. En 1791, ces revenus se montaient à 1754 livres.

^{6 :} Une sentence du 6 septembre 1649, confirma cette possession de la moitié des dîmes de lainage et de charnage du lieu du Coudray, paroisse de Précy. Arch. Dép. 18 : 201 G 1.

^{7 :} Pour consulter les baux des dîmes de la seigneurie de Précy et des Barres par les seigneurs de Précy, ainsi qu'une constestation au sujet des limites de la dîme de Précy, entre le seigneur de Précy et le prieur d'Aubigny, voir Arch. Dép. 18 : E 105.

^{8 :} Arch. Dép. 18 : 201 G 1.



Bail des dîmes de la cure : 18 mars 1768 (Archives départementales du Cher : 201 G 1)

manoeuvre paroissien de Précy, pour 6 ans, toute la dîme possédée par la cure de Précy, c'est à dire tous les blés, poids, chanvre, fèves et autres légumes, appelé le Grand Dîme de Précy. Cette dîme était alors partagée avec Mme Dorrery, et le prieur de Berry, patron de la paroisse. Ce bail fut concédé moyennant 26 setiers, par quart de froment, métail, marsèche, et avoine (chaque setier valait 16 boisseaux à la mesure de la Charité). Ce revenu était rendu à la Saint-Martin d'Hyver. le preneur devait également au curé, 100 "faîts" de paille, dont 50 "faîts" de forment.

La fondation de la chapelle du château de Précy

Le 19 janvier 1660, Léonard d'Etrappes, baron de Précy et Sancergues, fonda la chapelle du château de Précy. Il donna 25 livres de rentes à messire François Rimbaut, curé de Précy, pour dire une messe basse dans la chapelle du château de Précy tous les jeudis, à l'intention dudit fondateur et de Jacqueline Bouchu son épouse, et pour chanter les dimanches et jours de fêtes de Notre-Dame dans l'église de Précy un "salve Regina" avec le verset et l'oraison, du vivant du seigneur et de la dame. Cette fondation fut 30 janvier 1660, par l'archevêque de Bourges. homologuée le archevêques donnèrent plusieurs permissions aux seigneurs de la paroisse de suivre les offices divins dans la chapelle (6 septembre 1701, 29 et 30 octobre 1707, 1727, 1729). Par exemple le 11 decembre 1731, l'archevêque de Bourges autorisa Mme de Richebourg, dame de Précy, de faire dire la messe dans la chapelle du château, en présence du seigneur, et de deux domestiques. Les autres habitants du château devaient venir suivre la messe dans l'église paroissiale (9).

La fabrique

La fabrique était un conseil formé de paroissiens chargés de gérer les biens et les revenus obtenus grâce aux legs ou aux fondations pieuses des fidèles. Le prêtre était le premier fabricier (ou marguillier), mais chacun des membres de ce conseil pouvait agir en temps que procureur des autres.

C'est cet organisme qui était chargé d'entretenir la nef de l'église

La fabrique possédait des revenus. Ces biens provenaient de dons ou de fondations pieuses des fidèles.

Nous connaissons la nature des rentes de la fabrique à travers la déclaration rendue par les officiers municipaux, pendant la Révolution, avant la suppression de la fabrique, le 24 Thermidor an II (11 aout 1794) (10)

"Possession de la fabrique de cette commune :

- une rente de 5 livres sur une maison sise au bourg de Précy appartenant aux mineurs Couards, au principal de 100 livres cy par an.

- plus une autre rente de 119 sols, par an sur une maison située au Briou, appartenant à Vaudard (5 livres 19 sols).

- plus une autre rente de trois livres de cire par an due par les mineurs Verlin pour mémoire".

total: 10 livres 19 sols.

^{9 :} Arch. dép. 18 : E 102. 10 : Arch. Dép. 18 : Q 289.

Réparation de l'église et du cimetière en 1781.

Le 12 décembre 1780, curé François Jourdain, Jacques Lardeux, receveur des seigneurs de Précy, Pierre Lebrun, bourgeois, Claude Jourdain, commerçant, Jean Baland, laboureur, François Frelon, regratier, demandèrent l'autorisation aux administrateurs du bureau de la province de Berry, de faire faire les réparations nécessaires au cimetière ("pour être préservé de l'entrée des bestiaux") et à l'église qui "est presque en ruine faute de réparation à la couverture, qui ont été négligées depuis longtemps; que, si on y met aucun ordre, l'édifice périra sous peu au moins par la couverture; qu'il est absolument indispensable pour éviter plus grande dépense à l'avenir et célébrer avec décence l'office divin, faire faire au moins à la couverture les réparations les plus urgentes, ensemble les enrochements nécessaires aux murs et aux croisées, comme aussi de réparer la sacristie qui tombe en ruine, recarler l'église partout ou besoin sera et pourvoir à toute autre menue dégradation".

Le dimanche 11 mars 1781, à l'issue de la messe paroissiale de Précy, en présence de François Jourdain, curé, les habitants étant assemblés au banc d'oeuvre, tombèrent d'accord pour confectionner un rôle de tous les propriétaires fonciers de la paroisse, afin d'assurer le financement des réparations.

Suite à la requête du 12 décembre 1780, une ordonnance fut accordée, le 13 avril 1781, par les députés composant la commission intermédiaire de l'administration provinciale du Berry, pour que les habitants puissent se réunir afin de nommer un expert pour l'établissement d'un devis. requête du

Le devis fut établi le 8 juillet 1781, par Jean Bitard, maître maçon et entrepreneur en bâtiment demeurant à Sancergues, expert nommé le député de l'administration provinciale de Berry. L'expert se rendit dans la paroisse de Précy est établit le devis en présence du curé de la paroisse, de Mr Lelardeux, receveur des seigneurs de Précy, de Jean Jourandon, laboureur et syndic de la paroisse, de Jean Dautin, laboureur, de Jean Noël, cabaretier, de françois Forciot, et Laurent Rameau, manoeuvre, tous propriétaire de biens dans la paroisse, mais aussi en présence du sieur Claude Rousset, du sieur Raisonnier, demeurant tous deux à la Charité, de Pierre Palisson, meunier, tous demeurant en la paroisse de Sancergues, et Vaîlin, laboureur de Menetou-Couture, tous les propriétaires externes, et encore en présence de plusieurs autres habitants.

Le devis concernait la réfection de la couverture et la réparation de la charpente de la nef, la réfection de la couverture de la sacristie (aujourd'hui détruite) en "essionne", de la couverture du chapiteau, c'est à dire du porche en charpente. Le carrelage devait être refait sur une surface de 9 à 10 toises. Pendant cette réfection, les tombes devaient être remise à leur place. Le reste du carrelage devait être repiqué. La porte des fonts devait être replacée dans le montant du côté du mur.

Des pierres des jambages des deux petites portes du cimetière devaient être changées. Ces portes avaient besoin d'être réparée, et repeintes en gris. Deux contreforts (pilastres) qui se trouvaient de chaque côté de la porte du cimetière devaient être démolis. Le mur du cimetière devait être recrépi. Le passage de l'église à la rue devait être pavé, jusqu'au

WOW! V huy Mil Sept Cent quatre Vingt un Moy Jean Bilard Maitres Maçon . exentre preneud de Bâtimenth Eppert nomené par me Decongy ... Depute De L'administration provincialle de Beny, pour faire la ... Visite elle devit Estimation des Reparationes a faire à l'Eglise et au Cimeliere de la paroille de brecy. En Consequence de person L'ordonnance de Mi le Députe Composant le Bureau intermédiaire De la ditte administration en datte du tribe avril dernier, et en apier avoid preste Sement Me Suit turns porte on la Ditte paroiste De Sicey, ou clant on presence De Mile Cure de la ditte paroisse?... Dem! Letardoup Merevend der Seignen to de Siecy, Jean Jourandon labourend et Sindie De la ditte paroille, jean Dantin labourend ... Jean Noel Cabarelier, françois forçest et laurent Mameau Manaure Lour quale habiterents et propriétaires de bient dante L'Elendie de la dille paroisse, du Sieux claude Monster, du Sieux Axisomied demenants tour deup ala Charité, de sienes Satisson Mounied demourants en la paroi Ste de Lancergne de, et d'erutoine Vaîlin laboureur de Monnelous Contaro, Lour let quatre Propietaired Colernat, exenence en pudence de pludieuxle . clutred fabilianthe de la ditte paroille, jay Vitité la ditte Egliso, la Sacristic, et les Mun de Chauture du Cimetiere? er fair le devilo der Reparation & qui Sout a faire ainly ... eju'il Suit et dit, Premierement, equ'il Convient de Accouvir de Neffer ec. la latter et la Contre tatter à Menf, les Contre lattel ... Seront de trois pouces de large, Sur un demi pouce d'Epaissend Ches Secont Elie Hionneed de Sip Sieda en Sip Sieda, Actived troit chevroud de châque Cole du Signon, garni de deur per fillière to de chaque Coté qui auront Chacun douge piedle de Longueur Sur Sipa Sept Souces D'Ecari Hage les dittates

Devis de 1781

(Archives départementales du Cher : C 1233)

My par Nous Deputes Composant la Commission futerimediaire à La ministration Loviniaire du Benz Le Devis des autres sparts en éxemtion de motre Endonneme ou 19 avril dernier.

Verus Ordermonts que pardivam M. Semon de Co.

de puté à L'administration Providuale demonant enlavitte de La

offre nous prious dele faire et august entant que beroin an one froi

nous donnous pouvoir it sommi nion, Il Sera inversement et

join opin éléra parluj indique, proudé en presente de quata prim

proprietaires externes, pareit nombre d'habitans et duc moie ou en

de une en appetés pavex plois pour la dite a judication faite et

Bureau de la fonmité de la Courre de Source de 88 avin 1981. It.

Soul et adjudication and abais des Coparation. Som il Siagie,

reprouve les comos de deuropes Deneril Siagie.

Prov borier Mountes de l'action de des Coparation.

Dener Mountes de la fondais des Coparation.

Dener Mountes de la fondais des Coparation.

Dener Mountes de l'action de l'action de des la comme de l'action de la comme de la finagie.

Prov borier Mountes de l'action de des la comme de l'action.

1 4



Adjudication des travaux : 6 octobre 1781 (Archives départementales du Cher : C 1233)

chapiteau. Les eaux devaient être évacuées par la pente du pavage et par un petit canal pratiqué dans le mur du cimetière au sud.

Après cette visite, la chute d'une partie de la couverture endommagea le plafond en lambris qui devait être refait entièrement en planches de sapin. Le total de l'estimation de tous ces travaux se montait à 2000 livres.

Les travaux furent adjugés, à Sancergues le 6 octobre 1781, devant Jean-François Bernot de Congi, écuyer, Jean Jorandon, sindic de la paroisse, en faveur de Jean Berger, couvreur, demeurant à Sancergues pour 1417 livres.

L'église, lieu de sépulture

Les curés avaient la possibilité de se faire enterrer dans le choeur de l'église (11).

Exemple: "L'an 1772, le 23ème jour de mars, le corps de messire François Dugenne, curé de cette paroisse, âgé de 39 ans, décédé d'hier, en cette paroisse a esté inhumé par moy soussigné, curé de Jussy, en le choeur de l'église de cette paroisse" en présence du curé de Mornay, du prieur-curé de St-Silvain, du curé de St-Martin...

Une dame de Précy, se fit enterrer dans le cimetière le 21 janvier 1713 : "enterrement de Madame la marquise de Précy, écrit plus au long de l'autre part pour y trouver plus d'espase pour les signatures non interrompues par moy Raimbault, curé"

"Le 19 janvier 1713, à huit heures du soir mourut dame Jacqueline Bouchu, agée de 80 ans, veuve de deffunt M. Messire Léonard, d'Estrappes, conseiller au parlement de Paris... Marquise de Dame de Sacergues, Précy, le Coudray, St-Martin des Champs, et autres dépendances... son corps fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse au pied d'une croix de pierre que la dite dame avoit fait ériger des l'année 1704, avec dessein d'y marquer le lieu de sa sépulture et en même tems y fit mettre une tombe sous laquelle, par son codicille, du 16 janvier 1711, elle avoit déclaré souhaitter être inhumée, ce qui a été exécuté selon ses désirs et y fut mise".

La pierre tombale de cette sépulture a été ramené dans l'église où elle fut intégrée au dallage à l'entrée du choeur. Elle porte l'inscription suivante : "Cy gist dame Jacqueline Bocher, veuve de messire Leonard d'Etrappes, con(seill)er au parlement de Paris, marquise de Sancergues, Precy, et autres lieux. Elle fit ériger en 1704 cette croix où elle a été mise le 21 janvier 1713 âgée de 84 ans. Pries Dieu pour son ame" (12).

Les membres de la famille seigneuriale de la paroisse pouvaient se faire enterrer dans leur chapelle.

Exemples:

"Le 5 (mars 1733), fut inhumé dans la chapelle de l'église, haut et puissant seigneur messire Charles Bonaventure, Quantin de Richebourg, chevalier, marquis de Sancergues et Précy, conseiller du roy en ses conseils, maître des requêtes honoraires de son hotel, mary de dame madame Catherine Jeanne de Ragaren, âgé d'environ 60 ans".

^{11 :} Les exemples ont été pris dans les registres paroissiaux.

^{12 :} La croix semble avoir été déplacée, en 1849, à l'embranchement du chemin de Garigny et de Menetou.

La pierre tombale de cette sépulture a été déménagée, au XIX° siècle, pour être intégrée au dallage de l'entrée du choeur. Cette pierre tombale porte l'inscription suivante : "Cy git haut et puissant seigneur messire Charles Bonaventure Quantin de Richebourg, chevalier, marquis de Sancergues, Précy, le Coudray, annexes et dépendances, con(seill)er du roy en ses conseils, maître des requêtes de son hotel, cy devant intendant des généralités de Rouen et Poitiers décédé dans son château de Précy, le 3 mars 1733, agé d'environ soixante ans. Priez Dieu pour le repose de son âme".

"Le 17 février 1734, a été inhumée dans la chapelle de l'église, haute et puissante dame Catherine Jeanne de Ragaren, veuve de haut et puissant seigneur, messire Charles Bonaventure Quantin de Richebourg, chevalier, marquis de Sancergues, Précy et dépendances, conseiller du roy en ses conseils, maître des requêtes de son hotel, décédée à Paris, le 28 janvier dernier, selon le raport qu'en a fait messire Jean-Baptiste Le Heloy, prêtre, licencier de la faculté de Paris qui a transféré en cette paroisse, pour y être inhumée au desir de la disposition de son testament".

La pierre tombale de cette sépulture a également été déménagée, au XIX° siècle, pour être intégrée au dallage de l'entrée du choeur. Cette pierre tombale porte l'inscription suivante : "Cy git haute et puissante dame, madame Caterine Jeanne de Ragaren épouse de haut et puissant seigneur M. Charles Bonaventure Quantin de Richebourg, chevalier, marquis de Sancergues, Précy, le Coudray, con(seill)er du roi en ses conseils, maître des requêtes de son hôtell, cy devant intendant des généralités de Rouen et Poitiers décédé à Paris le 28 janvier 1734, âgée d'environ 60 ans dont le corps a été transféré en cette église le 17 février suivant. Prier Dieu pour le repos de son âme".

Les paroissiens se faisait enterrer généralement dans le cimetière. Certains paroissiens étaient inhumés sous le proche en charpente de l'entrée principale de l'église. Ce porche était appelé "chapiteau", à cause probablement de sa toiture en pavillon.

Exemples:

- Le 19 octobre 1690 "fut inhumé dans le porche Claude, âgé de 6 mois environ, fils de Linard Farceau..."
- Le 17 septembre 1693 "fut inhumé dans le chapiteau de cette église Claude, fils de François Vaudaud et de Françoise Veslin..."
- Le 24 octobre 1693 "fut inhumé sous le chapiteau, Louis, âgé de 18 mois, fils de feu Jean Araier et d'Anne Cassin..."
- Le 18 avril 1703 "fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse, Claude Corcelles, maître chirurgien de cette paroisse, âgé d'environ 38 ans. Il fut mis à l'entrée du chapiteau de notre église..."

Certains paroissiens se faisaient enterrer dans l'église même. Il s'agissait surtout de notables, ou de bienfaiteurs de la paroisse.

Exemples:

- Le 12 février 1681 "fut inhumé avec les cérémonies ordinaires dans l'église, Jean Tisserat, vivant mary de Marie Alliot..."
- Le 26 avril 1681 "fut inhumée dans l'église, avec les cérémonies ordinaires, (blanc) Boydet, âgé de 5 ans ou environ, fille de Jean Boydet..."
- Le 19 janvier 1682 "mourut Simone Luzy, vivante femme de Germain Cornilla, manoeuvre, et fut inhumée dans l'église le 20".

- Le 16 mai 1682 "fut inhumé dans l'église, René Duboys, vivant coché chez madame de Givry, âgé de 26 ans ou environ..."
- Le 28 mai 1682 "fut inhumé dans l'église, Nicolas Lambord, vivant mary de Jeanne Jalot..."
- Le 26 octobre 1682 "fut inhumée dans l'église Marie Lanrée, vivante femme d'Estiene Godelimier, forgeron..."
- Le 5 novembre 1684 "fut inhumé dans l'église... Jean Foreau, âgé de 75 ans, ou environ..."
- Le 15 février 1685 "fut inhumée dans l'église... Gabrièle, âgée de 2 ans et demy, fille de Guillaume Rigandon, maréchal et de Marie Jouin..."
- Le 31 décembre 1687 "fut inhumé dans l'église, Jacque Febvre, maoeuvre de la paroisse de Précy, âgé de 34 ans, ou environ, vivant mary de Marie Tisserat..."
- Le 5 février 1688 "fut inhumé Pierre Lebouf, âgé de 70 ans, ou environ, dans l'église de Précy, avec les cérémonies ordinaires..."
- Le 21 mars 1688 "fut inhumé dans l'église de Précy... Germain Cornilla, vivant époux de Simone Luzy..."
- Le 25 juin 1699 "Jean, fils de Michel Narbot, marchand à la Charité, et de Edmée, son épouse, a été inhumé dans l'église devant la chapelle de Notre-Dame où nous l'avons porté avec les cérémonies ordinaires..."
- Le 1 janvier 1701 "fut inhumé en cette église de Précy, devant la chapelle Notre-Dame, messire Nicolas Desprez, écuier, seigneur de Neuville..."
- Le 20 novembre 1701 "fut inhumé dans l'église devant la chapelle de la Ste-Vierge, François Giguer, clerc au fourneau de Précy..."
- Le 10 juillet 1702 "fut inhumé dans l'église de cette paroisse, Jacques Millet, jardinier de madame la marquise de Précy. Il a été mis à gauche en entrant côté de la chaire..."

La Révolution

La vente des biens nationaux

Les biens des établissements religieux furent saisis et vendus au titre de biens nationaux. Dans la commune de Précy, les biens vendus concernaient essentiellement ceux d'Arnault de la Briffe, seigneur de la paroisse, qui fuit la Révolution.

Les biens de l'émigré Arnault de la Briffe

- Le 29 Fructidor an II (15 septembre 1794), le domaine du Grand Briou, situé dans la commune de Précy, fut vendu 50700 F à Jean Jorandon de Garigny.
- Le même jour, une manouvrerie, fut vendue 8050 F à Charles Prévot de Précy.
- Le même jour, une locature et ses dépendances, fut vendue 6650 F à Claude Baron, maréchal au bois de Loudun, commune de Précy.
- Le même jour, 40 boisselées de terre furent vendues 6700 F à Jacques Vitret de Précy.
- Le même jour, le domaine du Chevrier (ou Chervier) et ses dépendances fut vendu 50 300 F à Honoré Servois de Ste-Gemme.
- Le même jour, le château des Barres, fut vendu 7725 F à André Métairie de Sancergues.
- Le même jour, le domaine du Coudrai, fut vendu 51 500 F à Jacques Taupin de Précy.
- Le même jour, une locature et ses dépendances furent vendues 10 300 F à Pierre Bernardet de Précy.
- Le 1 Complémentaire an III (septembre 1795), le château de Précy et ses dépendances, furent vendus à Pierre Basserau, Germain Mery et Etienne Binet, demeurant à Paris et Châtillon, pour 320 000 F.
- Le même jour, la forge et le fourneau de Précy, avec leurs dépendances et ustensiles, 5 étangs, deux moulins, un à l'eau et l'autre à vent, la maison de Blandy et ses dépendances, chénevières, terres et prés, furent vendus 2 055 000 au sieur Chartier, aubergiste à Bourges.
- Le 4 complémentaire an IV (septembre 1796), deux rouelles situées dans la commune de Précy, furent vendues 2240 F à François Rapeau de Menetou-Couture.

La suppression du culte

L'église devînt d'abord, en 1793, le Temple de la Raison, c'est à dire un lieu de lecture publique des lois et des décrets passés par l'Assemblée Nationale, puis, sous l'influence de Robespierre, le Temple de l'Etre Suprême.

Une ou plusieurs des cloches de l'église furent transportées au district pour être fondue pour faire des canons, des fusils, ou de la monnaie. Les autres objets métalliques, l'argenterie, le linge, et les divers ornements furent également saisis et vendus.

L'église paroissiale de Précy fut supprimée, et la paroisse fut réunie lors de la reprise du culte, à celle de Jussy-le-Chaudrier.

Les registres de délibération de la Municipalité, ont pour cette période, disparus. Nous possédons donc peu de renseignements.

XIX° siècle

Les dernières grandes transformation

La restauration d'une église sans desservant : 1823-1824

A la suite du concordat, et de la réorganisation des paroisses, la paroisse de Précy sera réunie à celle de Jussy-le-Chaudrier. Les habitants de Précy demanderont dès le début du XIX° siècle, que leur église soit érigée en succursale. Cete demande sera tout d'abord refusée à cause du manque de curés. Le sous-préfet demandera cependant, par une lettre du 22 septembre 1819, que soit réparée l'église "dans l'intérêt des habitants comme dans celui de la morale".

La commune de Précy devait cependant participer aux travaux de réfection de l'église de Jussy. Cette participation ne sera pas facile à obtenir de la commune. Le sous-préfet dût écrire plusieurs fois au Conseil Municipal de Précy, pour que cette participation soit effective. Par exemple le 3 février et le 13 mars 1821, le sous-préfet demandait une participation de 800 F à la commune de Précy pour des réparations à faire à l'église de Jussy pour un montant de 1712 F.

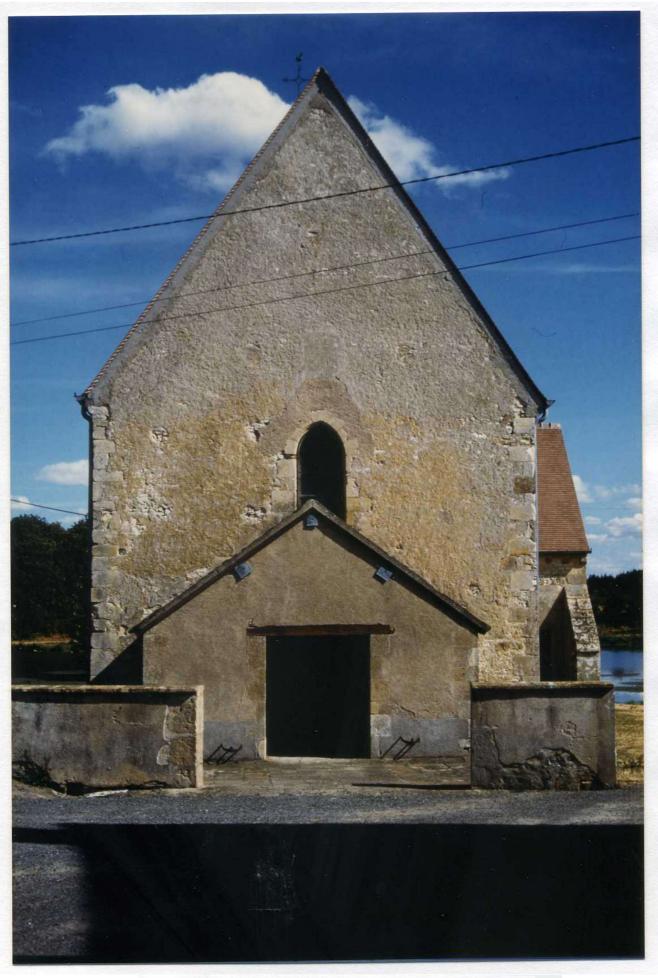
Pour restaurer l'église de Précy, la Municipalité vota le 6 juin 1821 une somme de 375 F, pour réaliser les premiers travaux. Nous ne connaissons pas la nature de ces premières restaurations.

Le 22 octobre 1822, furent adjugés les travaux de réparation de la charpente, de la couverture et de la croix du clocher de Précy, en faveur de Jacques Pillet pour 680 F (devis : 802 F 78).

Un nouveau devis fut établi, le 6 septembre 1823, pour la réparation de l'église. Il concernait le remaniement de toute la couverture en tuiles, non réparée après la précédente adjudication, la remise en état de la charpente et de la couverture du porche, l'exhaussement du carrelage de 65 cm afin de rendre l'édifice plus sain (grâce notamment de l'emploi des scories de l'usine). Cet exhaussement rendait obligatoire la reconstruction de l'autel et des parties adjacentes. Les lambris situés autour du choeur, le tabernacle et le retable devaient être déposés et reposés. La sacristie qui était dans le plus mauvais état, devait être démolie. Les matériaux en devaient être abandonnés à l'entrepreneur, à charge pour lui de faire les enduits et raccords de couverture après la démolition de cette sacristie. "L'église étant assez grande, il sera fait de la chapelle sud, une nouvelle sacristie, à cet effet, on construira dans l'arcade formant l'entrée de cette chapelle, un mur et une nouvelle ouverture pour recevoir la porte de la sacristie actuelle, le carrelage en sera exhaussé comme celui de l'église". Il était prévu également la réparation des vitraux, l'exhaussement de la porte principale de 65 cm, la reprise des dégradations intérieures et extérieures. Ce devis se montait à

Les travaux furent adjugés, le 2 novembre 1823, en faveur du sieur Bernardé. Le 8 juin 1824, le sieur Bernardé s'engagea à rétablir les fonts baptismaux de l'église de Précy et de fournir ce qu'il faut pour la réparation de la menuiserie, moyennant 10 F.

Le porche en charpente de l'entrée principale fut reconstruit en maçonnerie. Les pierres manquantes devaient être prises aux murs du



La façade ouest avec son porche de 1823-1824 et la fenêtre du début du XX° siècle. Au premier plan : l'ancien mur du cimetière.

cimetière pour 92 F, car le Conseil Municipal formait le projet de déplacer le lieu de sépulture.

Les travaux furent réceptionnés le 13 septembre 1824.

La translation du cimetière : 1824

Le 6 janvier 1824, la Municipalité fait l'achat d'un terrain pour le nouveau cimetière, à François Tisserat et Marie Anne Taupin, son épouse. Le cimetière sera déplacé peu après. Le nouveau terrain sera jugé inapproprié en 1841.

A partir de 1832, l'ancien cimetière, situé autour de l'église, et qui ne servait plus depuis plus de 8 ans, fut affermé. Le produit de l'herbe et des noyers alla donc dans les caisses de la Municipalité.

La réfection de la charpente : 1841

Le 25 janvier 1841, un nouveau devis fut établi pour la reconstruction d'une partie de la charpente et de la couverture de l'église tombée par suite de vétusté et de pourriture. Il s'agissait d'une partie située près du clocher. Ces devis prévoyait également la réfection des enduits extérieurs (total du devis : 1475 F 44).

C'est grâce à ce devis que nous savons que la nef de l'église de Précy était couverte d'un plafond plat.

Ce devis prévoyait également la réfection de la clôture du nouveau cimetière (644 F 53).

Ces travaux devenaient très urgents, le maire informa son Conseil, le 7 avril 1841, qu'une partie notable de la couverture et de la charpente de l'église s'était effondrée.

Les travaux de réfection furent adjugés le 12 septembre 1841, en faveur d'Etienne Bonnabeau de Garigny pour 1633 F 04 (15).

L'érection de l'église en succursale : 1847.

En 1845, 300 nouvelles succursales, c'est à dire églises paroissiales, furent crées. En 1845 et 1846, la Municipalité renouvela donc sa demande pour que l'église de Précy redevienne une église paroissiale. Le maire prit pour cela l'engagement d'assurer un logement au desservant. Il fut demandé un devis pour la construction d'un presbytère. Il était prévu de construire ce presbytère dans la chaume du bourg de Précy, dans le coin sud-ouest de la place de la mairie.

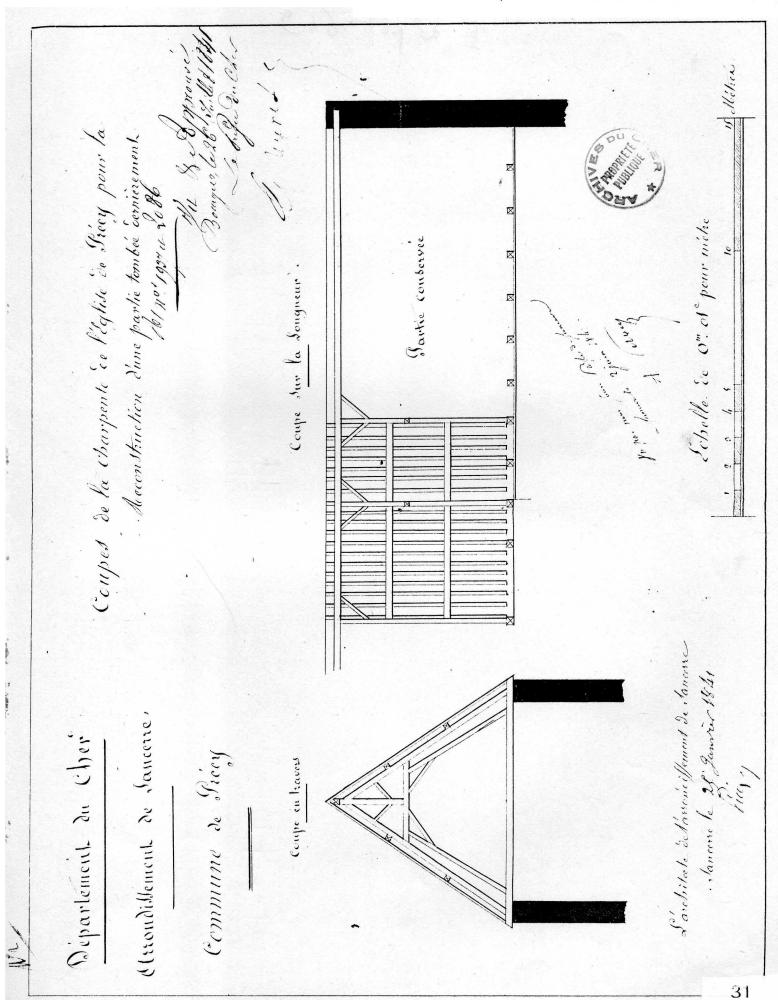
L'église de Précy fut érigée en succursale, par une ordonnance du roi Louis-Philippe, le 7 août 1847.

A la suite de cette érection, le Conseil Municipal demanda en mai 1848, la restitution d'ornements usurpés à la fabrique de Jussy qui se serait approprié un couvercle de ciboire, 2 gros livres, du linge, des chandeliers...

Le conseil de fabrique de Précy fut rétabli par arrêté de la préfecture du 16 août 1848.

^{13 :} Mémoire du 20 octobre 1843 : 2262 F 09 dont 1346 F 96 pour l'église.

Plan de la restauration de la charpente : 1841 (Archives départementales du Cher : 219 0 3)



Les réfections de 1849 et le déblaiement de la place de l'église

Le 15 mai 1848, le Conseil Municipal vota une somme de 1000 F pour les réparations de l'église. Un nouveau devis fut réalisé le 15 juillet 1848, par l'architecte de l'arrondissement. Il concernait la réfection de la couverture, le renforcement de la charpente au dessus du choeur et de la sacristie, le badigeonnage des murs intérieurs, et la réfection des enduits extérieurs et intérieurs, du carrelage et du vitrage, ainsi que le déblaiement et le pavage de l'entrée de l'église. Ce devis, d'un montant de 1188 F 23, fut accepté par le Conseil Municipal le 3 décembre 1848. Les travaux furent adjugés le 11 mars 1849, en faveur de monsieur Berger, entrepreneur. Les travaux furent réceptionnés le 17 septembre 1849 (1366 F 30).

Monsieur Guillard, architecte fit le devis et les plans de la réfection de de la couverture et de l'extérieur de l'église le 17 septembre 1849. Ce devis fut accepté en Conseil Municipal le 14 novembre 1849.

Un devis des travaux de terrassement de la place de l'église, fut établi le 25 avril 1849, pour abaisser le sol de la place de l'église. Les travaux furent réalisés par monsieur Métairie. Les terres de l'ancien cimetière furent conduites sur les bords de l'étang. Les pierres trouvées furent mise de côté pour être réemployées par la commune (M. La croix du cimetière fut déplacée à l'embranchemnt du chemin de Garigny à Menetou.

En 1853, six noyers furent plantés autour de l'église.

Un projet de nouveau clocher près de la façade ouest

Un devis fut réalisé le 6 février 1860, pour la consolidation du clocher et la réparation des couvertures de l'église. Le clocher était alors en très mauvais état. Il fut donc envisagé de le reconstruire entièrement, non à son emplacement actuel, mais près du pignon ouest. Les plans et devis de ce nouveau projet furent réalisés le 5 juillet 1860 (2945 F). Dans son rapport du 26 janvier 1861, monsieur Jullien, architecte de l'arrondissement, donna un avis favorable mitigé sur ce projet, car les murs de la nef étaient assez fragiles. Ce projet fut abandonné, et le Conseil Municipal vota une somme de 1312 F 50 le 16 mai 1861, pour la réparation de l'ancien clocher. Ces travaux de renforcement et de réparation furent adjugés le 2 juillet 1861, en faveur de Sylvain Delage, de Jussy pour 1299 F 38. La réception définitive eut lieu le 27 janvier 1862 (1328 F 70).

Les vitraux du fond du choeur

Les vitraux du fond choeur furent refaits en 1864, par monsieur Gilbert. Ces vitraux représentent Saint-Augustin et Saint-Louis, patron de la paroisse.

^{14 :} Mémoire du 19 juillet 1849 : 87 F 65 pour 135 m2 de terre déplacée.

La clôture de la place de l'église et les voûtes de la nef

Un grand projet de clôture de la place par un mur et une grille en fer (554 F 80 et 903 F 45), et de voûtement de la nef (1620 F 70) fut commandé à l'architecte Guillard. Ce projet, d'un montant total de 3266 F 70, fut adopté en Conseil Municipal le 21 juin, le 11 mai, et le 26 juillet 1865.

Les travaux furent adjugés le 30 octobre 1865, en faveur de François Gelinet de Jouet (2613 F 36).

Le plafond de la nef fut démoli et remplacé par trois travées de voûte en briques. Les fenêtres des murs latéraux de la nef furent bouchées, et une nouvelle fenêtre en tiers-point de style néo-gothique fut ouverte dans le mur sud de la seconde travée de la nef. Le curé demanda l'ouverture d'une nouvelle fenêtre identique dans le mur nord, ce qui fut accepté par le Conseil Municipal le 17 février 1866. Ces deux nouvelles fenêtres furent ouvertes à l'est des anciennes. Les nervures des voûtes en briques reposent sur des culots. La couverture fut réparée.

Au début de l'année 1866, le curé demandait la démolition du porche de l'entrée principale. Cette demande sera rejetée par la Municipalité. Les vitraux des nouvelles fenêtres des murs de la nef furent réalisés par les Ateliers Charlemagne.

Pour accéder au-dessus des voûtes, une ouverture fut pratiquée près de l'arc d'entrée du choeur dans un des voûtains.

Les vitraux des murs latéraux du choeur fut refaits en 1866, par les Ateliers Charlemagne de Toulouse (1828 F). Les vitraux du mur nord représentent le Christ et la Vierge, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Joseph, celui du mur sud représente Saint-Pierre et saint-Paul.

Ces travaux, dirigés par Charles Guillard, architecte, furent réceptionnés le 17 octobre 1866.

En 1867, Les voûtes du sanctuaire furent badigeonnées, et les murs de la nef furent recrépis et blanchis. La voûte en berceau brisé de la sacristie fut remaçonnée (5).

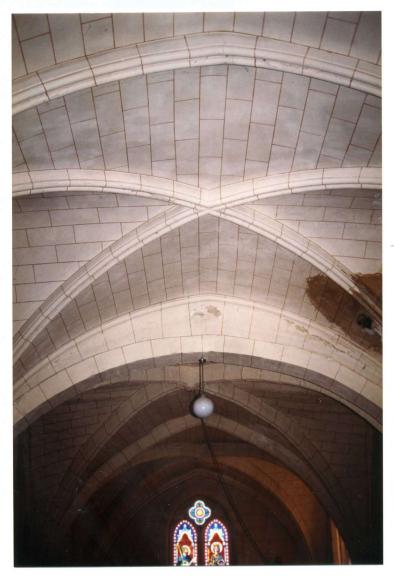
En 1868, la nef et le choeur furent reblanchis, et les vitraux furent protégés par des grillages par Arthur Gélinet (18).

Chronique

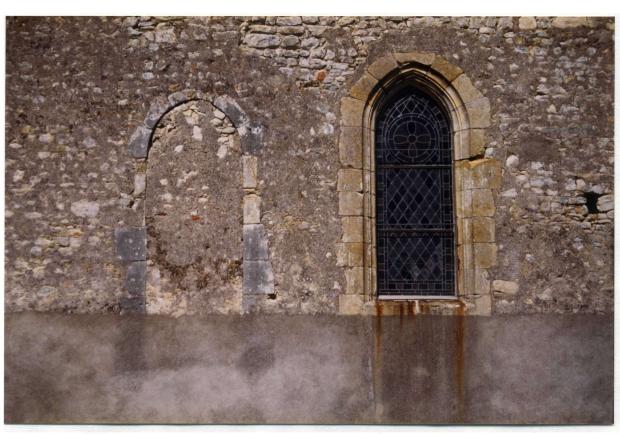
- 8 février 1885 : Le Conseil Municipal décide de la suppression de la procession de la fête-Dieu "en opposition avec les moeurs de notre époque". Le préfet ne ratifiera pas cette décision qui n'était pas de l'attribution du Conseil Municipal.
- 1889 : le conseil de fabrique demandait à la Municipalité que la toiture de l'église soit réparée. Le curé avait mis à la disposition de la fabrique une somme de 1000 F qu'il avait reçu de plusieurs personnes. La toiture était tombée sur une étendue assez considérable, laissant les voûtes à découvert, qui ménaçaient ruine en plusieurs endroits. Les travaux de réfection furent probablement faits par la fabrique à la fin du XIX° siècle.

^{15 :} total de ces travaux : 383 F 20.

^{16 :} Mémoire du 5 février 1868 : 305 F 37.

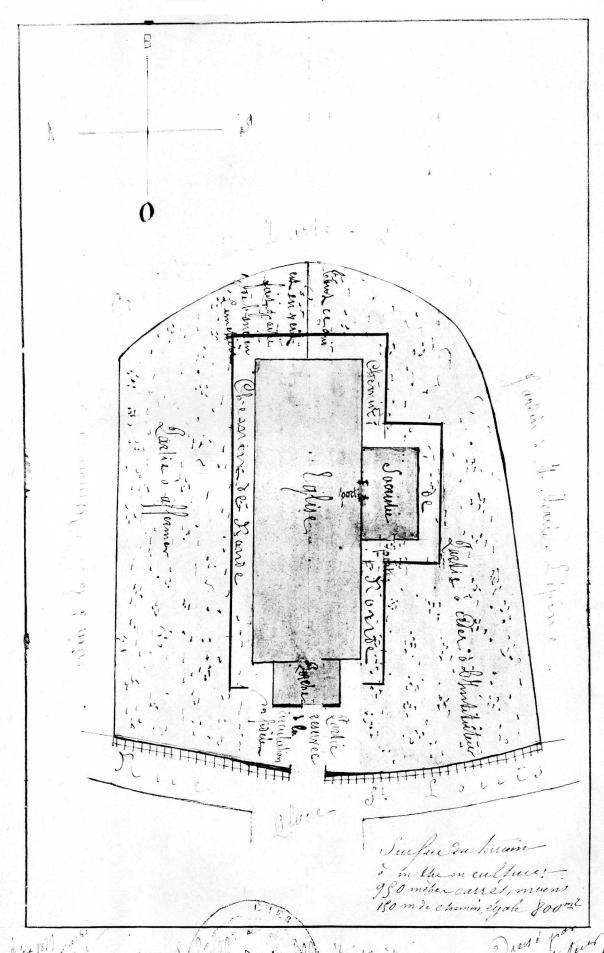


voûte de 1865-1866 de la nef



Ancienne fenêtre murée et fenêtre de 1866 de la nef

L'affermage de l'ancien cimetière (Archives départementales du Cher : 219 0 3)



XX° siècle

Entretien et restauration

Chronique

- 1905 : Loi de séparation des Eglises et de l'Etat. La fabrique est supprimée. La Municipalité, propriétaire de l'église reste seule responsable de l'entretien du bâtiment.
- 1907 : le curé de Jussy informe la Municipalité que la voûte commence à être endommagée par la pluie, à cause du mauvais état de la toiture. La voûte sera restaurée, une fenêtre semblable à celles existantes dans les murs de la nef, sera ouverte dans la façade ouest. Cette fenêtre sera munie d'un vitrail en verre blanc. Pour éviter que l'accès à la charpente et au clocher se fasse par un trou dans la voûte, une petite porte a été ouverte dans le mur latérale nord de la première travée du choeur. Le curé demandait que le porche soit démoli. Celui-ci restera en place.
- 1 décembre 1913 : classement parmi les Monuments Historiques du bénitier en fonte du XVI° siècle, actuellement en état de décomposition.
- Le 7 avril 1935, le Conseil Municipal vote une somme de 400 F pour faire réparer la toiture. Ce ne sont que les réparations les plus indispensables qui furent réalisées. Le 8 novembre 1942, sur la demande du curé, le Conseil Municipal décide alors de faire boucher les plus grands trous dans la toiture. La toiture ne sera restaurée qu'en 1945 par Monsieur Prêtre, couvreur de St-Martin-des-Champs (M).
- Janvier 1959 : remise en état de la cloche par les établissements Y. Lucas, de Nevers.

Les dernières restaurations

Le 5 novembre 1980, le Conseil Municipal prend la décision de procéder à la réfection du clocher. Le devis de l'entrepreneur de Robert Leloup, de St-Germain-du-Puy, d'un montant de 63 766 F 55, est accepté le 17 janvier 1981. Ces travaux seront subventionnés à une hauteur de 25 506 F par le Conseil Général du Cher (16). Le couvreur signalera que les poutres du clocher étaient en mauvais état. Des travaux supplémentaires seront programmés par le Conseil Municipal le 25 septembre 1981, pour restaurer la charpente. Cette restauration sera faite par l'entreprise Revilliod de Jouetsur-l'Aubois pour un montant de 4704 F. L'entreprise Leloup fit également en 1981, quelques travaux supplémentaires aux toitures de l'église

^{17 :} Délibération du 8 juillet 1945.

^{18 :} Délibérations des 16 mars et 1 juin 1981.

(remplacement de tuiles, scellement de faitage, vérification d'une noue sur la sacritie : 6987 F 18).

La charpente de l'église, du clocher et du beffroi, sera reprise en 1984 par l'entreprise Maurice Dubas de Dun-sur-Arnon (31 545 F 22) et par l'entreprise Leloup (10 387 F 88). Ces travaux seront subventionnés par le ministère de la culture (7200 F) et à une hauteur de 40 % par le Conseil Général du Cher. La couverture de l'église sera refaite entièrement en 1985, par l'entreprise Leloup pour un montant d'environ 310 000 F 10 (5). La réception des travaux de réfection de la toiture eut lieu le 8 mars 1986 (20).

Le pignon Est sera restauré par Jean Julien, entreprise de maçonnerie de Jussy-le-Chaudrier (22 031 F 14) [21].

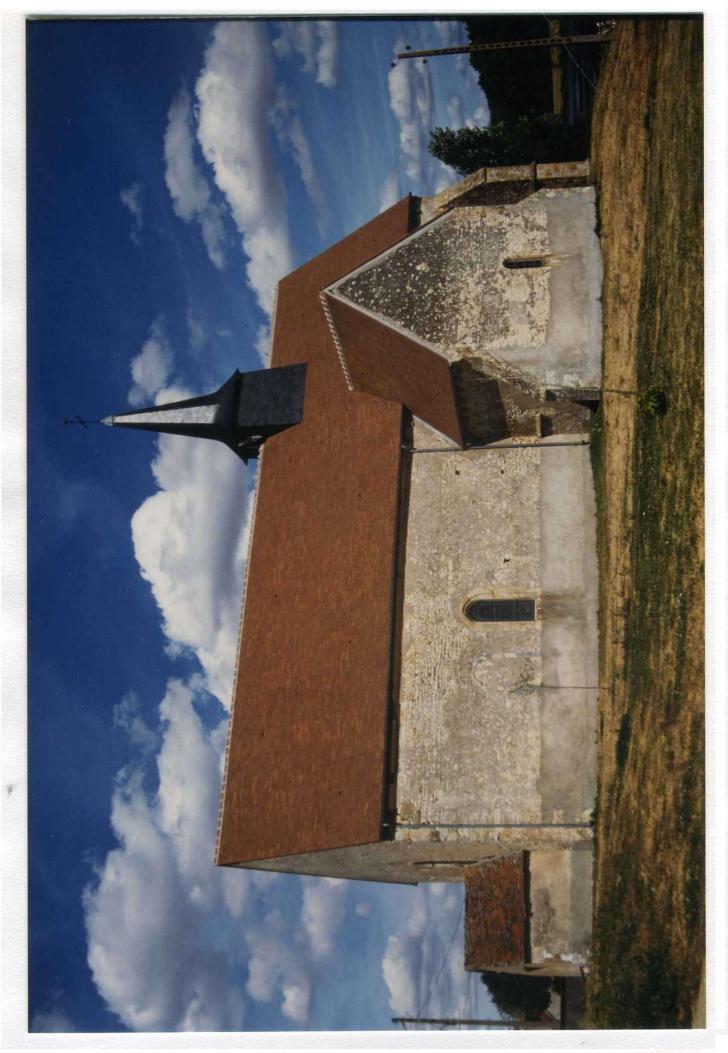
Les vitraux seront restaurés en 1986 par Jean Mauret, de St-Hilaire en Lignières (51 343 F 32). Ces vitraux seront protégés par des grillages de l'entreprise Laugel Renouard de Ste-Marguerite (près St-Dié; Vosges) (3146 F 14) (22).

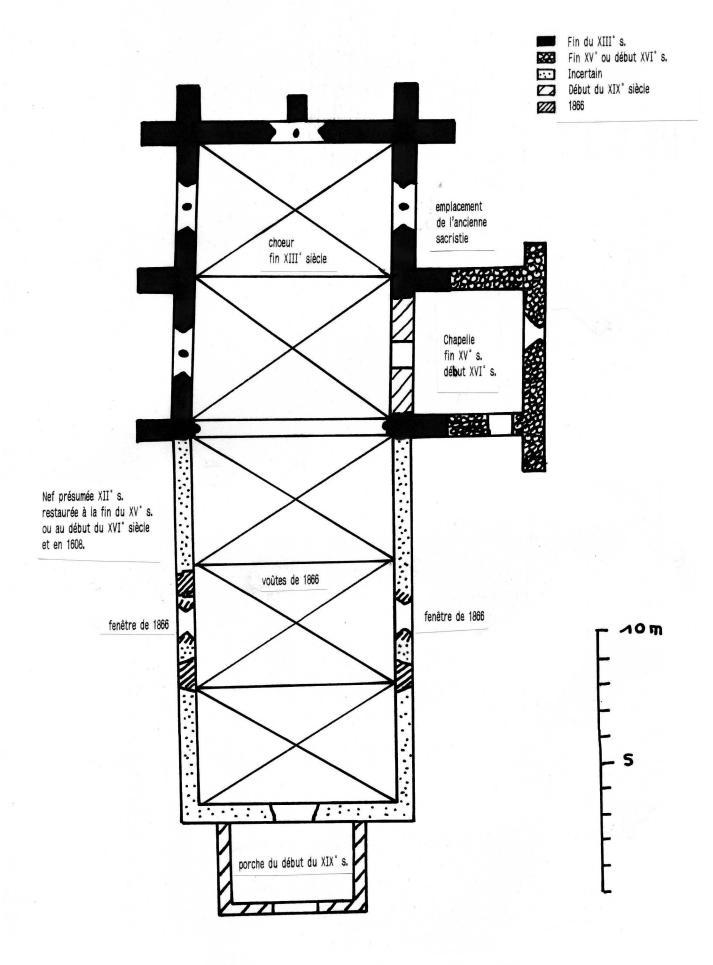
^{19 :} Travaux financés par une subvention de 131 320 F (arrêté du 4 mars 1985), par un emprunt de 195 000 F, et une somme de 6980 F 04, pris sur les fonds libres.

^{20 :} Réception définitive de la toiture : 12 mars 1987.

^{21 :} Délibération du 28 septembre 1984.

^{22 :} Facture de mars 1987.





L'église de Précy à travers le temps

Les sources

Archives communales

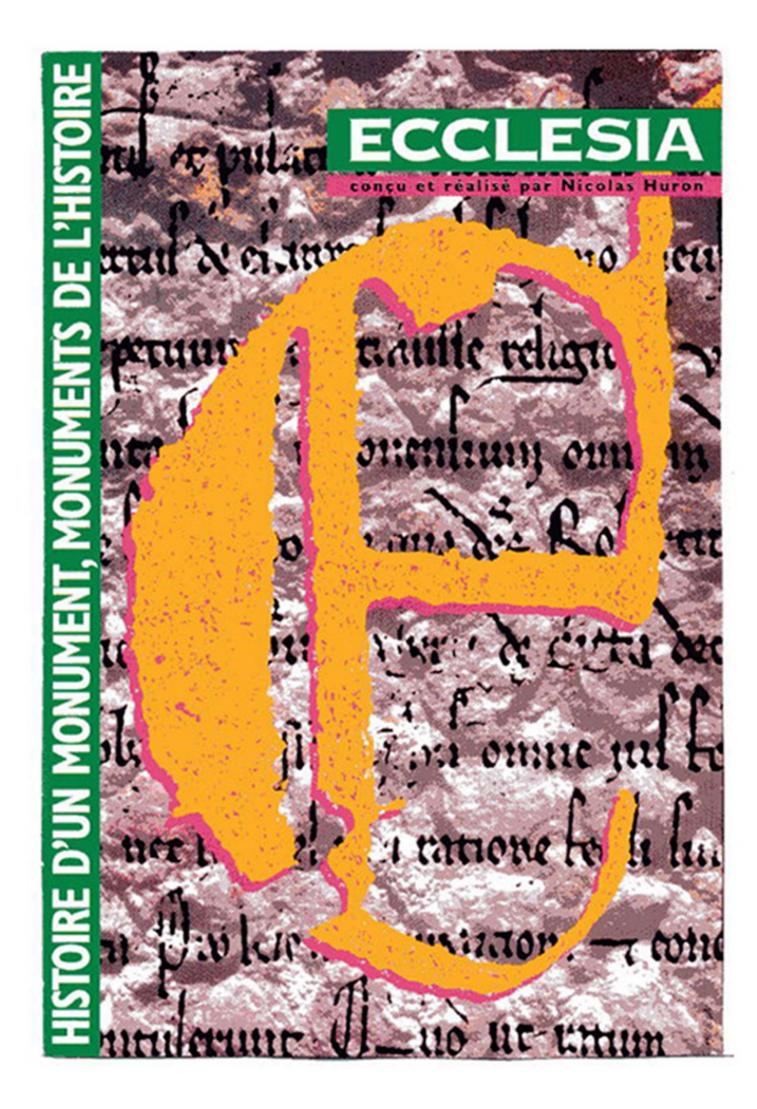
Registres de délibération de la municipalité Dossiers concernant l'église.

Archives départementales du Cher

C 1233 : réparation de l'église et du cimetière : 1780-81 E 102 : fondation de la chapelle du château de Précy E 105, E 108 : dîmerie de Précy appartenant au seigneur E 139 : procès avec le curé de Précy E 146 : vicairie du chapitre de Sancergues. E 480 : baux des dîmes. E dépôt 586-664 : dépôt des archives communales E dépôt 586 : registre de délibération de la Municipalité : 1819-50. E dépôt 587 à 597 : registres paroissiaux. E dépôt 649 : église E dépôt 650 : presbytère E dépôt 651 : cimetière E dépôt 662 : Monuments Historiques. 11 G 64 : fond du chapitre de Sancergues : dîme du Petit-Brioux. 11 G 87: fond du chapitre de Sancergues: acte de 1260-1261. 201 G 1 : fond de la cure de Précy. 4 H 462 ; fond de St-Sulpice : prieuré de Soutrin. 219.0.1 à 3 : affaires communales. Q 205, Q 289, Q 497: Révolution (vente des biens nationaux). Q 278 : Révolution (inventaire du mobilier). V 122 V 180 bis : comptes de la fabrique (XIX° s.). Carton XXVI, n° 636 : cadastre de 1829.

Bibliographie

- Buhot de Kersers : histoire et statistique monumentale du département du Cher, Imp. Tardy-Pigelet : Bourges, 1890.
 - Deshoulières : les églises de France, Cher.
 - Frémont (A.): le departement du Cher, t. II, p. 395-396.
- Gandilhon (Alfred): cahiers de doléances du bailliage et des bailliages secondaires de Vierzon et d'Henrichemont pour les états généraux de 1789. Bourges, Imp. Vve Tardy-Pigelet et fils, 1910, p. 290-291
 - Rollet: Essai de bibliographie, dans mémoire S. H. Cher, 1917, p. 21.
 - La Thaumassière : Histoire du Berry, Bourges, 1689.



Projet ECCLESIA

Pourquoi ce nom?

Ce mot vient du grec et signifie assemblée du peuple.

- Le point fort du projet ECCLESIA est la conférence.
- Cette soirée rassemble la population.

Au Moyen Age, ce nom désigne l'Église, l'assemblée des chrétiens.

- Ce mot désigne également l'église de la paroisse.
- Il se rencontre dans les documents anciens en latin.
- Il est, en général, la première mention écrite de l'édifice.

Pourquoi ce projet?

Pour une mise en valeur et une connaissance de votre patrimoine.

La recherche est un domaine fermé. Ces résultats sont confidentiels.

Ce projet est ouvert à tous :

- il rend accessible à tous ses résultat,
- il lie recherche et animation culturelle,
- il fait découvrir l'histoire et l'architecture de l'église,
- il met en valeur l'édifice le plus ancien de la commune,
 - auprès de la Municipalité,
 - auprès de la population,
 - auprès des visiteurs,
 - auprès des autorités,
- il permet d'aller plus loin autour de son patrimoine.

Communes où une étude et une conférence projet ECCLESIA sur l'histoire et l'architecture de l'église furent réalisées par monsieur Nicolas HURON sur commande des Municipalités







Osez l'Histoire!

par Nicolas Huron, historien conférencier

Tél.: 02.54.74.18.32 ou 06.25.81.52.03

Mail: nicolas.huron@free.fr

Internet: http://nicolas-huron.e-monsite.com

adresse postale: 7, rue Jean Joly, 41 000 BLOIS

Profitez du regard d'un expert.

Besoin d'une mise en valeur patrimonial ? d'une animation ? d'un article ? d'une réponse ? d'une étude ? d'une recherche ? d'une publicité ? d'une conférence-spectacle ? d'une sauvegarde de sources historiques ? d'une documentation ? Vous voulez préserver la mémoire des anciens...

Contactez-moi!

Vous voulez découvrir ou redécouvrir l'histoire de votre pays (noms de lieux, monuments, personnages et faits d'histoire...), connaître les sources de cette science aux multiples facettes, vous enrichir de ses contenus ?



Des astuces et des découvertes sur le blog : http://patrimoine-rural.com/